DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 05 NOVEMBRE 2026

Délibération n°2026.11.173.B
Adhésion à l'association littérature européenne Cognac (LEC)

LE CINQ NOVEMBRE DEUX MILLE VINGT SIX à 17 h 00, les membres du Bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 30 octobre 2026
Secrétaire de Séance: Jean-Christophe CARDAILLAC

Membres en exercice: **29**
Nombre de présents: **25**
Nombre de pouvoirs: **3**
Nombre d'excusés: **1**

Membres présents : Eric BIOJOUT, Xavier BONNEFONT, Thierry BOUILLEAU, Michel BUISSON, Jean-Christophe CARDAILLAC, Gérard DESAPHY, François ELIE, Maud FOURRIER, Michel GOMEZ, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Jean-Luc MARTIAL, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Calixte ROCHETEAU, Gérard ROY, Morgan VANDESTICK, Elise VOUVET, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Hélène GINGAST à Morgan VANDESTICK**,** Samantha LANDREAU à Gérard DESAPHY**,** Stéphanie MARCHAND à Michel BUISSON**,**

Excusé(s): Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261105-2026_11_173B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 NOVEMBRE 2026	**DÉLIBÉRATION N°2026.11.173.B**

Rapporteur : Monsieur DESAPHY

ADHESION A L'ASSOCIATION LITTERATURE EUROPEENNE COGNAC (LEC)

PROJET DE TERRITOIRE "GRANDANGOULEME VERS 2030"

Pilier : UN TERRITOIRE QUI REPOND AUX BESOINS DE TOUS SES HABITANTS ET DE SES COMMUNES

Ambition : FÉDÉRER PAR LA CULTURE

Enjeux : [10401 -1) LECTURE FACTEUR D'INCLUSION ET D'ÉQUITÉ]

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Domaines concernés par les objectifs de développement durable impactés positivement :

ODD 1 : Accès à la culture
ODD 17 : Renforcement des capacités d'initiative des acteurs et des citoyens, dialogue territorial

Depuis de nombreuses années, la médiathèque L'Alpha entretient un partenariat privilégié avec l'association organisatrice du festival des Littératures Européennes de Cognac.

L'adhésion à l'association du Festival des Littératures Européennes de Cognac permettra de pérenniser et de renforcer les actions conjointes menées sur le territoire, comme la participation de la médiathèque L'Alpha au Prix des lecteurs et l'organisation de rencontres avec des autrices et des auteurs venant de plusieurs pays d'Europe, permettant ainsi à l'établissement de contribuer au rayonnement culturel de GrandAngoulême.

Je vous propose :

D'APPROUVER l'adhésion au Festival des Littératures Européennes de Cognac (LEC), selon les conditions exposées ci-dessus, et le règlement de la cotisation annuelle qui s'élève, à titre indicatif pour l'année 2026 à 30,00 €.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou toute personne dûment habilitée à signer tout document se référant à cette adhésion.

Pour : 28 **Contre :** 0 **Abstention :** 0 **Non votant :** 0	**APRES EN AVOIR DELIBERE LE BUREAU COMMUNAUTAIRE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
016-200071827-20261105-2026_11_173B-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/11/2026
Publication : 12/11/2026